



## Préparez votre retraite avec le Plan d'Épargne Retraite

*Le Plan D'Épargne Retraite c'est préparer votre retraite en toute liberté tout en bénéficiant d'avantages fiscaux immédiats et récurrents*

Ses avantages pour les particuliers :	Ses avantages pour les professionnels (travailleurs non-salariés - non agricoles) :
Simple	
Sécurisé	
Flexible (versement libre à partir de 600 €) ou régulier (à partir de 50 €/mois)	
Capital libre en cas de coups durs <sup>(1)</sup>	
Fiscalement attractif : Exonéré d'impôts et défiscalisé	
Assurer votre avenir en vous assurant un complément de revenu pour votre retraite	
Désignation d'un bénéficiaire en cas de décès avant la retraite	
La gestion financière peut être faite par nos experts	
Profiter des performances des marchés financiers sur le long terme en réduisant votre prise de risque à l'approche de la retraite	
Possibilité de gestion financière libre	
	Avantages fiscaux (Loi Madelin) : Vous pouvez déduire <sup>(2)</sup> votre cotisation de retraite à votre bénéfice imposable lors de vos déclarations.

<sup>(1)</sup> Exemples en cas d'accidents de la vie définis par la loi : décès de votre conjoint ou de votre partenaire lié par un pacte civil de solidarité (PACS), invalidité de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie (votre conjoint ou partenaire lié par un PACS, vos enfants ou vous-même), expiration de vos droits à l'assurance chômage, cessation de votre activité non salariée à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire, surendettement.

<sup>(2)</sup> Sous certaines conditions. Voir en agence.

### **Rappel de nos offres actuelles :**

## **Deux mois gratuits**

Jusqu'au 31/10/2020 pour les véhicules, les habitations.

Jusqu'au 31/12/2020 Pour la garantie des accidents de la vie, les véhicules électriques, la prévoyance, la complémentaire santé.

\*Voir conditions en agence